



Transport social - Règlement

Dans un souci de politique globale de la Commune, pour répondre aux besoins de chacun, et suite à un sondage réalisé en décembre 2002, la Municipalité met en place un service de transport qui s'adresse en priorité aux personnes de plus de 70 ans et également à des personnes qui, bien que n'ayant pas atteint cet âge, pourraient connaître de réelles difficultés pour se déplacer ou ne pouvant utiliser leur véhicule personnel.

JOUR :

- **Vendredi de 8h30 à 11h15**

DESTINATION :

- **Centre commercial LECLERC**

PRISE EN CHARGE :

- **Départ et retour devant votre domicile**

INSCRIPTIONS :

- Vous devez prendre rendez-vous au plus tard le jeudi avant 17h en téléphonant au numéro suivant : **04.78.32.23.59** (Accueil Mairie)

ATTENTION : en cas d'annulation, prévenir la mairie le jeudi avant 17 heures

TARIF :

- **2€ l'Aller / Retour**

(carte de 5 trajets nominative délivrée en Mairie ou dans le mini-bus.)